

# LE TEMPLE PROTESTANT DE CAUTERETS (1862-2018) : CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE

*Viviane DELPECH*

Docteur en histoire de l'art  
Chercheur – Projet FEDER TCV-PYR  
(Thermalisme Culture Villégiature Pyrénées)  
Université de Pau et des Pays de l'Adour



*Lisa JAMET-CHOPIN*

Étudiante en Master 1  
Histoire Civilisations Patrimoine  
Stagiaire – Projet FEDER TCV-PYR  
Université de Pau et des Pays de l'Adour

Il aura suffi d'un simple coup de pelle-teuse<sup>1</sup> en ce lundi 25 juin 2018 pour que s'effondre, en l'espace de quelques secondes, avec la façade principale du temple protestant de Cauterets, tout un pan de l'histoire de la villégiature, du thermalisme et du pyrénéisme<sup>2</sup>. La fragilité dangereuse de l'édifice contrastait alors diamétralement avec la puissance de son symbole. À Cauterets, et de façon générale dans les stations thermales, le développement du tourisme, en particulier à partir du Second Empire, constitue un facteur fondamental de la progression du protestantisme. L'affluence de riches curistes, français ou étrangers, stimule les volontés de valorisation touristique propice à l'installation d'un culte n'ayant aucune racine historique dans la vallée, les municipalités voulant plaire au plus grand nombre. Parallèlement, dans les Pyrénées centrales et occidentales, l'instauration du

culte réformé est portée par le dynamisme d'Emilien Frossard, pasteur qui élit domicile à Bagnères-de-Bigorre en 1848. Son œuvre d'évangélisation est si efficace que, dès 1853, un conseil presbytéral des Hautes-Pyrénées est mis en place et rattaché au Consistoire d'Orthez<sup>3</sup>. C'est dans ce contexte opportun pour l'expansion du culte protestant et l'accueil de communautés internationales que voit le jour le désormais feu temple cauterésien, et c'est dans une conjoncture d'autant moins favorable que son histoire s'achève.

## **Naissance et évolution du culte réformé à Cauterets**

Selon les archives, dès 1848, date de l'arrivée de Frossard, le culte protestant était célébré à Cauterets dans une salle de l'hôtel de ville<sup>4</sup>. Rapidement, l'espace gracieusement prêté devient insuffisant. Un rapport établi par le pasteur en 1856 fait état d'un auditoire qui « grandit chaque année en importance et intérêt » et juge utile la construction d'un édifice lié au culte réformé dans la commune : « lorsque

<sup>1</sup> Témoignage du surveillant de la démolition, recueilli le 25 juin 2018.

<sup>2</sup> Cet article est rédigé dans le cadre du projet européen FEDER TCV-PYR (*Thermalisme Culture Villégiature Pyrénées*), cofinancé par le fonds de développement régional d'Occitanie et porté par l'Université Toulouse-Jean Jaurès, en partenariat avec les universités de Pau et des Pays de l'Adour, de Perpignan-Via Domitia et les Services régionaux du Patrimoine et de l'Inventaire d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine, mené de 2017 à 2020.

<sup>3</sup> Archives départementales des Hautes-Pyrénées (AD 65), V 336, *Rattachement des Hautes-Pyrénées au Consistoire d'Orthez*.

<sup>4</sup> AD 65, V 345, *Temple de Cauterets*.

les temples de Bagnères [de Bigorre] et des Eaux-Chaudes sont [sic] construits, il faudrait en faire un à Cauterets », estime Frossard<sup>1</sup>. Dans le même ordre d'idée, en 1862, la sous-préfecture d'Argelès-Gazost considère qu'il « convient de placer Cauterets [...] dans les mêmes conditions que les autres localités »<sup>2</sup>, des temples ayant déjà été élevés dans des villes thermales pyrénéennes similaires.

Alors, M. Nairac, chevalier de la légion d'honneur, offre au Consistoire d'Orthez un terrain de 2 ares 30 centiares d'une valeur de 3 417 francs, rue de la Raillère, pour la construction d'un édifice destiné au culte protestant. Comme dans beaucoup de constructions de l'Église réformée, le financement est assumé par les membres de la communauté. Aussi des dons sont-ils récoltés dès 1861 au bénéfice de la construction des temples de Cauterets et de Tarbes. La liste des donateurs contient un certain nombre de noms de consonance anglaise, ce qui suggère qu'il y eut consensus entre les communautés réformées française et britannique pour l'élévation d'un lieu de culte commun<sup>3</sup>. Concernant le temple de Cauterets, Albertine Meillon, protestante et épouse de l'hôtelier cauterésien Édouard-Alfred Meillon, offre une grande aide financière<sup>4</sup>. C'est ainsi qu'en 1861, « sieur Manaugau de Cauterets » érige une « construction sur son terrain qui servira plus tard de temple protestant »<sup>5</sup> pour une somme notable de 12 283 francs<sup>6</sup>. Dès lors, le culte réformé s'ancre visuellement à Cauterets, preuve de l'efficacité de la mission du pasteur et de l'influence de la villégiature sur les politiques locales.



Édouard-Alfred et Albertine Meillon  
© Mme Ortega-Meillon

L'inauguration a lieu le 12 août 1862. Elle est célébrée par deux pasteurs, un protestant et un anglican, la bâtisse destinée au culte devant vraisemblablement être partagée entre les deux communautés religieuses<sup>7</sup>. Ce bâtiment quadrangulaire de style néogothique, doté de baies en ogives, pouvait accueillir environ deux cents personnes. Ses dimensions importantes avaient été choisies en fonction de sa potentielle forte fréquentation ; entre 1877 et 1904, quatre-vingt-quinze personnes en moyenne s'y rendent en effet chaque semaine durant la saison thermale<sup>8</sup>. Il est important de souligner que le temple a été construit pour satisfaire les besoins d'une communauté de curistes et de voyageurs, et non pas ceux de la population sédentaire de Cauterets. Le culte n'est donc célébré qu'en été, souvent irrè-

<sup>1</sup> Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques (AD 64), Centre d'Étude du Protestantisme Béarnais (CEPB), 60J 65/7, *Rapport d'Emilien Frossard*.

<sup>2</sup> AD 65, V 345, *Temple de Cauterets*.

<sup>3</sup> AD 64, CEPB, 1 Mi 109, *Temples des Hautes-Pyrénées*.

<sup>4</sup> R. Flurin, *Histoire de Cauterets : des origines à nos jours*, Saint-Etienne, Créer, 1999.

<sup>5</sup> AD 65, V 345, *Temple de Cauterets*.

<sup>6</sup> M.-P. Mengelle, « Le temple de Cauterets », *Lavedan et Pays Toy*, n° 39, 2008, p. 199 – 200.

<sup>7</sup> Étudier, aimer, révéler, *Pyrénéistes protestants au XIX<sup>e</sup> siècle*, catalogue d'exposition, Orthez, musée Jeanne d'Albret, 2013.

<sup>8</sup> AD 64, CEPB, 60J 50/83, *Rapports de la paroisse de Tarbes-Bagnères (1858 – 1904)*.

gulièrement, et rarement par le même pasteur d'une saison à l'autre<sup>1</sup>.

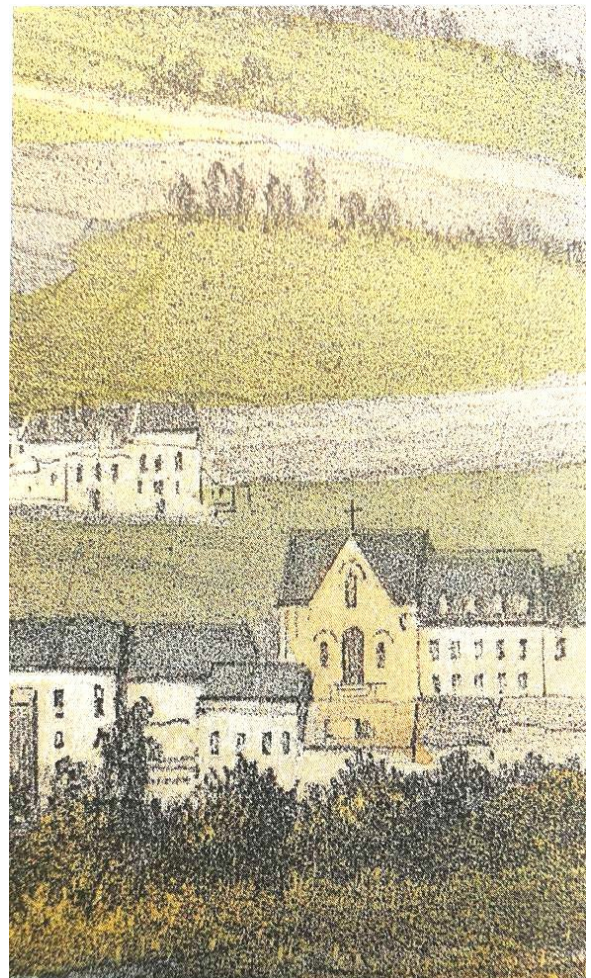
Au XIX<sup>e</sup> siècle, outre les curistes et leurs proches, le temple de Cauterets accueillait le public singulier que formaient les pyrénéistes, personnages particulièrement investis dans l'approche physique, culturelle et scientifique des Pyrénées, dont beaucoup étaient protestants<sup>2</sup>. Le temple accueillit d'ailleurs, l'année de son inauguration, le baptême d'Alphonse Meillon, fils des époux du même nom, plus tard devenu un éminent cartographe pyrénéiste.

Au cours de son existence, l'édifice a subi quelques légères modifications. Un détail sur une lithographie réalisée entre 1850 et 1867 et une carte postale non datée présentent le temple avec une fenêtre unique en partie haute. Les ouvertures latérales sont donc des adjonctions, ce que confirme leur bossage, non pas en pierre de taille comme pour la fenêtre originelle, mais en stuc. On observe en outre qu'une croix couronnait le pignon, marquant ainsi la dimension religieuse du bâtiment, et que le parvis était fermé par un mur surmonté d'une grille de fer avec un portail en ferronnerie.

Mais, bâtie dans un environnement au climat rude et utilisée de manière intermittente, la structure est rapidement fragilisée. En 1869 déjà, Mme Sempé, voisine du temple, se plaint des « eaux faitières » qui causent beaucoup d'humidité<sup>3</sup>. L'année suivante, le ministère de la Justice et des Cultes attribue 1 000 francs pour le « secours » de la construction.

En 1879, un état des lieux alarmant est dressé par un ingénieur civil<sup>4</sup>. Il constate que, pour une construction d'« à peine 20 ans », le temple est « très endommagé », si bien que, si rien n'est fait, « les aggrava-

tions vont s'accroître démesurément et deviendront de moins en moins réparables » car elles atteignent les parties « fondamentales » de l'édifice. Celui-ci est « très fréquenté par une clientèle nombreuse qu'amène la station thermale pendant environ 4 mois », mais il est néanmoins laissé sans entretien ni surveillance les huit autres mois de l'année, période où il est particulièrement vulnérable à la pluie et à la neige. Toutefois, les réparations ont sûrement été exécutées puisque l'édifice est considéré en « assez bon état » en 1884<sup>5</sup>.



Le temple protestant de Cauterets  
détail d'une lithographie de Deroy et Arnout dans  
*La France en miniature*, Paris, 1850-1867<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> AD 65, 1 JB 162/1, *Journal de Cauterets*.

<sup>2</sup> Étudier, aimer, révéler, *Pyrénéistes protestants au XIX<sup>e</sup> siècle*, op. cit.

<sup>3</sup> AD 65, V 346, *Travaux des temples*.

<sup>4</sup> *Ibidem*.

<sup>5</sup> AD 64, CEPB, 60 J 50/83, *Rapports de la paroisse de Tarbes-Bagnères (1858-1904)*.

<sup>6</sup> Lithographie publiée dans *Etudier, aimer, révéler, Pyrénéistes protestants au XIX<sup>e</sup> siècle*, catalogue d'exposition, Orthez, musée Jeanne d'Albret, 2013.



## Une lente agonie

Après avoir vu se succéder quantité de figures du pyrénéisme et avoir vécu l'âge d'or de la villégiature, le temple cauterésien est progressivement tombé en désuétude, à l'instar, d'ailleurs, de maints de ses semblables implantés dans les stations thermales fortement fréquentées dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Son histoire, liée aux mutations sociétales et à l'évolution des pratiques de plaisance, est symptomatique d'un phénomène global de déclin du thermalisme. Si le temple de Bagnères-de-Bigorre est toujours en activité et relativement bien conservé, nombreux sont ceux qui ont connu, avant celui de Cauterets, un destin funeste. Les temples des Eaux-Bonnes et des Eaux-Chaudes, par exemple, déjà en fort mauvais état durant l'entre-deux-guerres, furent acquis par des particuliers ou des sociétés privées, puis démolis au début des années 1970, faute d'ouailles et de moyens financiers pour les entretenir<sup>2</sup>. Beaucoup furent vendus au cours des Trente Glorieuses et jusqu'en 1991, l'année même où une personne privée<sup>3</sup> entre en possession du temple de Cauterets. L'édifice, délaissé depuis longtemps, se trouve alors déjà dans un état inquiétant, qui, additionné à la baisse de la fréquentation et aux difficultés d'entretien et de chauffage, explique sa vente par le Consistoire.

Le dessein de la nouvelle propriétaire, imaginant le réhabiliter en habitation individuelle, relève d'un phénomène courant dans l'évolution du patrimoine à partir des années 1990, celui de la reconversion, massivement pratiquée et connue

dans le secteur industriel<sup>4</sup>, mais aussi, de plus en plus, dans le domaine de l'immobilier culturel décadent du monde occidental, ce qu'illustrent les réhabilitations de la chapelle victorienne de Westbourne Grove à Nottinghill (Londres) ou de l'église presbytérienne de Toronto. Mais son projet est rapidement tué dans l'œuf par d'autres opportunités immobilières<sup>5</sup>. La nouvelle vie inattendue de l'édifice commence dès lors, au grand dam de la propriétaire, entre tumulte et léthargie, le lieu de culte abandonné laissant place à un temple de l'ivresse, les soirées clandestines animées alternant avec le silence de son agonie. Durant plus de vingt ans, le bâtiment se délabre. La communauté protestante, alarmée, prend l'heureuse initiative de sauvegarder ce qui peut encore l'être. Ses archives sont déposées à Bagnères-de-Bigorre tandis que le mobilier, notamment la chaire à prêcher, est rapatrié au musée Jeanne d'Albret à Orthez<sup>6</sup>.



Mobilier du temple de Cauterets au musée Jeanne d'Albret, Orthez.

<sup>1</sup> H. Lanusse-Cazalé, *Protestants et protestantisme dans le Sud Aquitain (1802-1905)*, *Espaces, réseaux et pouvoirs*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2012, p.41, 55-56. À paraître aux Presses Universitaires de Rennes en 2018.

<sup>2</sup> AD 64, CEPB, 60J 50/15, *Temples des Eaux-Bonnes et des Eaux-Chaudes* ; B. Rance, *Le patrimoine protestant dans le Béarn et les Pays de l'Adour du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours*, mémoire de maîtrise d'Histoire, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2002.

<sup>3</sup> Témoignage de S. Bordenave, recueilli le 14 juin 2018.

<sup>4</sup> J.-P. Belhoste, P. Smith, *Architectures et paysages industriels. L'invention d'un patrimoine*, Paris, La Martinière, 2012.

<sup>5</sup> Témoignage de S. Bordenave, recueilli le 14 juin 2018.

<sup>6</sup> Outre la chaire, l'espace évoquant le temple de Cauterets au musée Jeanne d'Albret présente plus précisément la table de communion, le bonnet du pasteur, des livres de psaumes, des bancs simples, des bancs capitonnés numérotés, des panneaux, des morceaux d'évangile et un harmonium.



Façade principale, 14 juin 2018 © V. Delpech

Malgré l'inquiétude des édiles et de la population locale, le processus de disparition du temple était inexorablement enclenché. À la suite de précipitations de neige exceptionnelles en 2006, la toiture préalablement fragilisée s'effondre sur elle-même, interdisant tout accès à l'intérieur de l'édifice. En février 2018, la commune, confrontée à la stagnation et au danger de la situation, doit prendre ses responsabilités et se trouve contrainte d'émettre un arrêté de péril imminent enjoignant d'exécuter les réparations de la couverture et de stabiliser le bâtiment, tant celui-ci menace de sombrer sur la voie publique<sup>1</sup>. Les travaux ne pouvant être entrepris, la démolition, commandée par la propriétaire, survient le 25 juin 2018 sans autre forme de procès. Les tentatives d'extraire la façade principale du programme de destruction, rendues impossibles pour des questions financières, auraient, de toute façon, probablement été vaines, car le temps avait amplement et fatalement fait son œuvre, l'élévation en question s'étant écroulée en seulement quelques secondes après le premier coup de pelleuse<sup>2</sup>. Ce jour-là, par une chaleur et un ensoleillement qui s'étaient fait attendre depuis des mois, au travail facile de la pelle mécanique, répondait celui ô combien laborieux de deux cordistes haut per-

chés, condamnés à démanteler pierre par pierre l'élévation latérale afin de préserver la bâtisse attenante<sup>3</sup>. De cet amas de gravats informes surgissaient de temps à autre une ardoise, un encadrement de baie sculpté, une pierre bouchardée, la porte en bois verte avec ses arcs en ogive, et même de vieux skis, qui, à l'instar du regretté temple, avaient végété là durant vingt ans ; tandis qu'étaient totalement engloutis la baie au vitrail polylobé de l'étage et cent cinquante ans d'histoire. Ce triste spectacle permettait néanmoins d'appréhender au plus près l'état désespéré du bâti dont les moellons, le jointement et la charpenterie étaient gorgés d'humidité et d'usure.

Si la façade revêtait un caractère ordinaire dans l'histoire de l'architecture sacrée protestante, le lieu, en revanche, endossait une valeur exceptionnelle au regard du patrimoine local, du phénomène de la villégiature et de l'histoire récente des Pyrénées. C'est pourquoi, afin d'en conserver des témoignages matériels et autrement symboliques, deux lourdes pierres issues de l'encadrement du portail d'entrée, l'une d'une centaine de kilos constituant un montant arborant encore le numéro 23 de la rue, l'autre d'une quarantaine de kilos formant une petite partie de l'arc en ogive, ont pu être tirées quoique difficilement des décombres, puis évacuées vers le Musée Jeanne d'Albret. Compte-tenu des conditions matérielles et humaines, c'était malheureusement le moins qui puisse être fait.

### Épilogue : la villégiature thermale, un patrimoine en péril

La destruction subite bien que prévisible du temple de Cauterets attire l'attention sur l'état souvent alarmant du patrimoine généré par la villégiature de montagne pyrénéenne au XIX<sup>e</sup> siècle. À la merci d'un milieu hostile, de mutations

<sup>1</sup> Commune de Cauterets, arrêté de péril imminent, en date du 6 février 2018.

<sup>2</sup> Témoignages du surveillant de travaux et du conducteur d'engin de démolition, recueillis sur place le 25 juin 2018.

<sup>3</sup> Observations de terrain et relevé photographique effectués le 25 juin 2018.



socioéconomiques profondes et du déclin thermal, le patrimoine culturel, destiné à une clientèle éphémère et majoritairement étrangère dans ce contexte, s'avère sérieusement menacé, au même titre que certains complexes hôteliers ou pensions de voyageurs, édifiés pour les mêmes raisons, qui ne trouvent plus leur public. Cette problématique se répète en bien des stations parce qu'elles sont tributaires, outre du succès de leur activité, d'un pouvoir d'attractivité qui, autrefois magnétisant, s'est considérablement amenuisé dans le cas de certains sites, notamment mal exposés. Quoique Cauterets ait été quelque peu remodelé tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, ce qui témoigne d'une évolution habituelle du tissu urbain, la station présente un état de conservation globalement convenable. Ceci étant, mis à part le temple protestant dont le sort est scellé, il convient désormais de faire preuve d'une vigilance particulière quant aux petits établissements de bains de Pauze, Mauhourat ou La Raillère tombant dans l'oubli à leur tour.



Pierre d'encadrement du portail d'entrée, environ 40 kg, évacuée vers le musée Jeanne d'Albret, 25 juin 2018 © V. Delpech



Pierre portant des traces de bouchardes, environ 50 kg, laissée sur place, 25 juin 2018 © V. Delpech

D'autres stations se trouvent dans une situation plus que comparable et réellement préoccupante, tel le bourg des Eaux-Bonnes, où l'abandon et l'impuissance constatés au temple de Cauterets sont quasiment généralisés, ce que démontre l'emblématique hôtel des Princes, dont l'état n'a rien à envier au temple cauterésien. Bien que les œuvres humaines ne puissent perdurer dans le temps exhaustivement, il est important de préserver au sein des ensembles bâtis les réalisations à caractère unique, comme les temples protestants des stations thermales pyrénéennes en leur qualité de témoins singuliers de l'histoire touristique et sanitaire.

Les recherches menées dans le cadre du projet européen TCV-PYR portant sur la villégiature thermique dans les Pyrénées ont entre autres pour vocation de susciter une prise de conscience auprès du grand public, de la population locale et des édiles, qui sont de surcroît peu aidés par les politiques nationales dans la préservation de ce dense et riche patrimoine. Il s'agit de mettre à leur disposition une connaissance renouvelée et approfondie de leur environnement bâti, paysager et immatériel en éclairant l'histoire remarquable et passionnante. Gageons, en définitive, que les principaux concernés sachent s'en saisir afin d'éviter au mieux les désastres tels que celui survenu il y a quelques jours au temple de Cauterets.